

**Mairie de Guzargues**  
**Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2006 – 21h00**

**Sous réserve d'acceptation par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.**

**Présents:** Mmes BARTHES Mariette, REDO Christine, VIDAL Patricia  
 Mrs COURTIEU Yves, ANTOINE Pierre, BONANNO Eric, BONNET Jérôme, MALCHIRANT Thierry.

**Excusée :** Mme FLORES Christiane (procuration à M. ANTOINE Pierre)

**Absents :** MM ACCARDO Gérald, Jacques MELOTTE

BOCR

**1 – Modification ordre du jour**

A - Monsieur le Maire propose que soient inscrits à l'ordre du jour les points suivants :

- Point sur le CSDU
- Problème viticulture

Demandes acceptées.

Le compte du 16 février est soumis au vote du conseil municipal : approuvé : 8 voix contre : 1 abstention : 0

**2 – Compte Administratif 2005**

**BUDGET PRINCIPAL**

LIBELLES	REALISES	RESTE REALISER	A	TOTAUX
DEPENSES FONCTIONNEMENT	236 307,77	0,00		236 307,77
DEPENSES INVESTISSEMENT	239 545,38	76 245,00		315 790,38
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>475 853,15</b>	<b>76 245,00</b>		<b>552 098,15</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT	294 826,96	0,00		294 826,96
RECETTES INVESTISSEMENT	327 321,41	53 831,00		381 152,41
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>622 148,37</b>	<b>53 831,00</b>		<b>675 979,37</b>
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE		22 414,00		
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	146 295,22			<b>123 881,22</b>

**CCAS**

LIBELLES	REALISES	RESTE REALISER	A	TOTAUX
DEPENSES FONCTIONNEMENT	0,00	0,00		0,00
DEPENSES INVESTISSEMENT	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT	1 773,47	0,00		1 773,47
RECETTES INVESTISSEMENT	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 773,47</b>	<b>0,00</b>		<b>1 773,47</b>
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE		0,00		
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	1 773,47			<b>1 773,47</b>

## ASSAINISSEMENT

<b>LIBELLES</b>	<b>REALISES</b>	<b>RESTE REALISER</b>	<b>A TOTAUX</b>
DEPENSES FONCTIONNEMENT	9 153,95	0,00	9 153,95
DEPENSES INVESTISSEMENT	6 570,80	0,00	6 570,80
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 724,75</b>	<b>0,00</b>	<b>15 724,75</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT	79 656,81	0,00	79 656,81
RECETTES INVESTISSEMENT	32 316,94	0,00	32 316,94
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>111 973,75</b>	<b>0,00</b>	<b>111 973,75</b>
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE		0,00	
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	96 249,00		<b>96 249,00</b>

Les Comptes Administratifs 2005 sont approuvés à l'unanimité ainsi que les Comptes de Gestion 2005 du Receveur Municipal qui sont en parfait accord avec les Comptes Administratifs 2005.

### **3 – Affectation du résultat 2005**

Conformément à l'instruction M14 et M49, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à affecter les résultats excédentaires à la clôture de l'exercice 2005.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats 2005 comme suit :

#### **A/BUDGET PRINCIPAL**

<b><u>Excédent 2005</u></b>	<b><u>58 519,19</u></b>	<b>€</b>
affectation au 002 / Fonctionnement	53 211	€
affectation au 1068 / Investissement	5 308	€

#### **B/BUDGET C.C.A.S. :**

<b><u>Excédent 2005</u></b>	<b><u>1 773,47</u></b>	<b>€</b>
affectation au 002 / Fonctionnement	1 773,47	€
affectation au 1068 / Investissement	0,00	€

#### **C/BUDGET ASSAINISSEMENT**

<b><u>Excédent 2005</u></b>	<b><u>70 502,86</u></b>	<b>€</b>
affectation au 002 / Fonctionnement	70 502,86	€
affectation au 1068 / Investissement	0,00	€

### **4- Projet de salle socio-culturelle**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre ouverte de Madame BARTHES relative à son opposition au projet de création d'une salle socioculturelle sur la parcelle AM 114 à coté de la Mairie, elle rappelle qu'elle plus favorable à un projet d'agrandissement de la Mairie actuelle.

Monsieur le Maire précise que le montant de 400 000 € figurant sur le projet de budget 2006 qui sera examiné au cours de la réunion, repose sur une estimation personnelle d'une construction d'environ 280M2 au prix de 1500€ , cette proposition veut traduire la volonté politique du conseil municipal sur ce projet. Seule une étude réalisée par un spécialiste permettra un chiffrage précis du projet.

Monsieur BONNET informe le Conseil Municipal qu'il a pu obtenir des fourchettes de prix au M2 pour des projets similaires, elles se situent entre 1000 et 1200 €.

Après en avoir débattu le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur Le Maire à lancer la procédure de consultation pour le choix d'un bureau d'étude et décide d'inscrire au budget 2006 un montant de 150 000€ correspondant sensiblement à l'autofinancement actuel de la commune.

## **5 – Taux d'imposition 2006**

Suite à l'examen de l'état MI 1259 concernant les taux d'imposition 2006, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux des Taxes d'Habitation, du Foncier Non Bâti, du Foncier Bâti et de la Taxe Professionnelle identiques à ceux de 2005.

A savoir :

- Taxe d'Habitation	<b>8,56 %</b>
- Taxe Foncier Bâti	<b>11,38 %</b>
- Taxe Foncier Non Bâti	<b>44,13 %</b>

## **6 – Budget Primitif 2006**

### **Budget M 14 :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2006. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Budget Principal	Section de Fonctionnement	232 428 €
	Section d'investissement	256 955 €
C.C.A.S.	Section de Fonctionnement	1 773 €
	Section d'Investissement	Néant

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2006.

### **Budget Annexe M 49- Assainissement :**

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Annexe Assainissement 2006. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Section d'exploitation	87 228 €
Section d'Investissement	33 011 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Annexe Assainissement 2006.

## **7 - Questions diverses**

### **• C.S.D.U :**

Faisant suite à la déclaration de Monsieur le Préfet dans le périodique « l'agglomération » du 29.03.2006, relative aux projets de CSDU de l'agglomération de MONTPELLIER : « Je ne cite ni TEYRAN ni GUZARGUES dans un sens ou dans l'autre car je ne peux et ne veux pas éliminer tel ou tel site.....j'ai demandé à l'agglomération de MONTPELLIER de me proposer un autre site dans son périmètre de proximité. »

Le Conseil municipal exprime ses fortes inquiétudes par rapport au site de fonds Figuière. Par courrier en date d'aujourd'hui un courrier a été adressé à Monsieur le Préfet pour lui demander un rendez vous et l'inviter à venir visiter la commune.

### **• SIG :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la signature de la convention avec la CCPS pour la mise à disposition des données SIG à travers une liaison extranet, les données concernent : le cadastre (plan et matrices), le POS/PLU, l'orthoplan (photo aérienne résolution 20cm, la carte topo au 1/25000), d'autres infos communales seront également mises à disposition telle que les réseaux Eaux, assainissement, électricité.

- **VITICULTURE :**

Mise en place d'un fonds de solidarité par l'AM34 pour faire face aux situations les plus critiques

Les communes sont sollicitées pour abonder ce fonds qui sera géré par l'AM34 à hauteur de 0,5€ par habitants.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de participer à ce fonds de secours, la dépense sera inscrite au budget 2006.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30**

**Le Maire  
Yves COURTIEU**